



Conseil économique et social

Distr. générale
18 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions relatives aux programmes
et autres questions : Institut de recherche
des Nations Unies pour le développement social**

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission du développement social à sa cinquante-cinquième session le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2015 et 2016.

* E/CN.5/2016/L.1.



Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2015 et 2016

Résumé

Le présent rapport rend compte des travaux de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en 2015 et 2016. Il indique les résultats enregistrés concernant les programmes de la période considérée et fait le point de la situation institutionnelle et financière de l'Institut.

L'exercice biennal 2015-2016 a été marqué par des possibilités d'action et par un processus de transition concernant l'Institut, à savoir : l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui lui a fourni d'importantes possibilités de démontrer la pertinence de ses travaux; la nomination d'un nouveau directeur; et la mise en place d'un nouveau cadre stratégique. Ce cadre stratégique, intitulé *Transformations to Equity and Sustainability : UNRISD Strategy 2016-2020*, met en relation la recherche, la communication, l'élaboration de politiques, les résultats et les impacts. Il est le fruit de consultations approfondies avec les usagers actuels et potentiels des travaux de l'Institut au sein des organismes du système des Nations Unies, des États Membres, de la société civile et des milieux universitaires.

L'exercice biennal a également été marqué par deux défis majeurs, à savoir une dégradation importante des conditions de financement de la recherche, et les réformes à accomplir pour renforcer les fonctions de contrôle et de gouvernance de l'Institut.

Pendant cette période de changement, l'Institut a poursuivi ses travaux dans ses trois domaines de compétence : politiques et développement social; genre et développement; et dimensions sociales du développement durable. Comme contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030, il a publié son rapport phare de 2016 sous le titre de *Policy Innovations for Transformative Change : Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Son activité répondait ainsi aux priorités de développement des organismes des Nations Unies relatives à la réduction de la pauvreté, aux inégalités, à la protection sociale, à l'autonomisation des femmes et aux moteurs sociaux du développement durable.

Les recherches de l'Institut ont directement contribué aux travaux de la Commission du développement social et du Conseil économique et social sur ces questions. Leurs résultats ont été largement utilisés par les organismes des Nations Unies, les États Membres, la société civile et les milieux universitaires. Les chercheurs de l'Institut donnent régulièrement des conseils, présentent des rapports ou font des exposés à ces parties prenantes, participent à des échanges de connaissances, influencent les débats et contribuent à la réflexion sur les problèmes de développement et à l'élaboration de politiques alternatives dans ce domaine.

Pendant la période considérée, l'Institut a continué d'innover dans ses activités de communication et de sensibilisation et de renforcer ses processus institutionnels en matière de gestion axée sur les résultats et de suivi d'impact.

Au début de 2016, la situation financière de l'Institut a atteint un niveau critique lorsque l'épuisement de ses réserves financières a compromis la poursuite de ses activités. Des discussions et des négociations avec ses principaux partenaires gouvernementaux et plusieurs organismes des Nations Unies ont permis de mobiliser des fonds d'urgence pour stabiliser l'Institut. Des efforts considérables devront cependant être déployés à court terme pour diversifier les ressources de base de l'Institut et augmenter la part qui lui revient des fonds alloués aux projets.

L'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires et dépend en conséquence de l'appui des États Membres pour pouvoir s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service des États et du système des Nations Unies. Il remercie donc tous ceux qui lui apportent des ressources, et notamment la Finlande, la Suède et la Suisse qui lui fournissent l'appui institutionnel sans lequel aucune de ses activités ne pourrait être exécutée.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction : transitions, opportunités et défis	4
II. Cadre stratégique.....	5
III. Rapport phare de 2016	6
IV. Programme de recherche : transformations vers un développement équitable et durable	7
A. Politique sociale et développement	7
B. Genre et développement.....	11
C. Dimensions sociales du développement durable	14
V. Communication et diffusion.....	17
VI. Questions institutionnelles	18
A. Gestion et effectifs	19
B. Gouvernance et Conseil d'administration.....	20
C. Rapport financier	20

I. Introduction : transitions, opportunités et défis

1. Le présent rapport rend compte des activités de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en 2015 et 2016. Il est présenté à la Commission du développement social en application de la circulaire du Secrétaire général [ST/SGB/126](#) du 1^{er} août 1963, qui dispose que le Conseil d'administration doit, notamment, présenter régulièrement à la Commission « un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Institut ».

2. L'Institut a été créé en 1963 en tant qu'« activité autonome de l'ONU » et chargé de procéder à des recherches sur les dimensions sociales du développement pour faciliter l'élaboration de politiques. Pendant plus de cinq décennies, il a été à la pointe de l'action menée pour que les questions sociales continuent d'occuper une place importante dans les activités de développement de l'ONU. Il demeure la seule institution du système des Nations Unies qui se consacre à la recherche sur des questions sociales trop souvent négligées dans les politiques et pratiques de développement.

3. Grâce à l'excellente réputation dont jouissent ses activités de recherche, l'Institut peut mobiliser un réseau mondial d'universitaires, de décideurs et de praticiens et mettre ainsi des connaissances très larges et des idées très diverses à la disposition des organismes des Nations Unies qui travaillent sur les questions sociales.

4. L'exercice biennal a été marqué par des possibilités d'action et par un processus de transition concernant l'Institut, à savoir: l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui lui offre d'importantes possibilités de démontrer la pertinence de ses travaux; la nomination d'un nouveau directeur; et la mise en place d'un nouveau cadre stratégique. Il a également été marqué par deux défis majeurs, à savoir une importante dégradation des conditions de financement de la recherche, et les réformes à accomplir pour renforcer les fonctions de contrôle et de gouvernance de l'Institut.

5. Le cadre stratégique pour 2016-2020, qui met en relation la recherche, la communication, l'élaboration de politiques, les résultats et les impacts, est le fruit de consultations approfondies avec les usagers actuels et potentiels des travaux de l'Institut et a été approuvé par son Conseil d'administration. Selon ce cadre, un plan de travail est établi chaque année, qui tient compte des préoccupations et des thèmes prioritaires des organismes des Nations Unies, du Conseil économique et social et de la Commission du développement durable.

6. Pendant l'exercice biennal, l'Institut a publié son cinquième rapport phare, intitulé *Policy Innovations for Transformative Change : Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development*¹, qui représente sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. L'Institut est intégralement financé par des contributions volontaires et exécute ses activités sous la direction d'un conseil d'administration indépendant. Cette formule lui garantit l'autonomie nécessaire pour produire en toute indépendance des travaux de recherche de qualité supérieure. Les conditions de financement de l'Institut se sont cependant considérablement dégradées au cours

¹ Consultable en ligne à l'adresse www.unrisd.org/flagship2016.

des dernières années, du fait que de nombreux donateurs ont abandonné la solution du financement institutionnel par contributions volontaires. Au début de 2016, la situation financière de l'Institut a atteint un niveau critique lorsque l'épuisement de ses réserves financières a compromis la poursuite de ses activités.

8. Des discussions et des négociations avec les principaux partenaires gouvernementaux et les organismes des Nations Unies ont permis de mobiliser des fonds d'urgence pour stabiliser l'Institut. Des efforts considérables devront cependant être déployés à court terme pour diversifier ses ressources de base et augmenter la part qui lui revient des fonds alloués aux projets. L'Institut dépend de l'appui des États Membres pour pouvoir s'acquitter de son mandat et remplir ses missions au service des États et du système des Nations Unies.

II. Cadre stratégique

9. Pendant l'exercice biennal considéré, l'Institut a commencé à mener ses activités conformément à son nouveau cadre stratégique, intitulé *Transformations to Equity and Sustainability: UNRISD Strategy 2016-2020*².

10. Cette stratégie inscrit les priorités et les thèmes de recherche de l'Institut dans un cadre institutionnel qui met en relation la recherche, la communication, la formulation de politiques, les résultats et les impacts. Elle est le fruit de consultations approfondies avec les usagers actuels et potentiels des travaux de l'Institut au sein des organismes du système des Nations Unies, des États Membres, de la société civile et de l'Université. Elle est en phase avec les tendances actuelles concernant les questions de développement, l'évolution des politiques et les débats entre spécialistes, et elle vise à identifier les déficits de connaissances et à anticiper des problèmes sociaux qui n'ont pas encore reçu l'attention qu'ils méritent.

11. Dans le cadre de cette stratégie, l'Institut effectue des travaux de recherche qui aideront les gouvernements et les autres parties intéressées à atteindre leurs objectifs de développement durable. Il s'est donné pour but général de garantir que les objectifs et les questions de développement social occupent une place centrale dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

12. La recherche est organisée autour des trois programmes suivants : politiques sociales et développement social; genre et développement; et dimensions sociales du développement durable. Chaque programme propose des questions à étudier et des sujets de recherche qui doivent aider à relever les grands défis contemporains que sont les inégalités, les conflits, et les pratiques préjudiciables à l'environnement. Ces trois programmes entendent produire ainsi des résultats qui facilitent l'action menée aux niveaux local, national, régional et mondial pour privilégier des modèles de développement durables et équitables.

13. Les recherches menées dans le cadre de chaque programme sont conduites sur le mode collaboratif avec des réseaux mondiaux de chercheurs, de décideurs et d'acteurs de la société civile que l'Institut a constitués au fil des décennies.

14. Le cadre stratégique comprend également des informations sur les procédures et méthodes de recherche et les données scientifiques, ainsi qu'un cadre de résultats assorti d'objectifs, d'activités et de produits. La question des ressources financières

² Consultable en ligne à l'adresse <http://www.unrisd.org/unrisd-strategy-2016-2020>.

et budgétaires nécessaires à la bonne exécution de la stratégie y est examinée, ainsi que le fait que l'Institut n'émerge pas au budget général de l'ONU et qu'il doive en conséquence mobiliser l'intégralité des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie.

III. Rapport phare de 2016

15. Vingt ans après le Sommet mondial sur le développement social, à un moment où les pays commencent à transposer le Programme 2030 dans leurs stratégies nationales, les acteurs du développement ont besoin de savoir concrètement quelles politiques et quelles mesures favorisent un développement équitable, inclusif et durable. Sous le titre *Policy Innovations for Transformative Change: Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development*, le rapport phare de 2016 de l'Institut explore les moyens de réaliser la vision inscrite dans le Programme 2030, qui est de « transformer notre monde » et d'éliminer partout la pauvreté sous toutes ses formes.

16. Ce rapport défend l'idée que la justice sociale et écologique doit être une priorité des politiques et de la pratique et que l'économie doit être mise au service des populations et de la planète. Cette idée est étayée par un large éventail d'études de cas qui montrent que des politiques intégrées et cohérentes ayant une visée écologique et sociale peuvent créer des sociétés plus inclusives, plus équitables et plus durables.

17. Empruntant à de nombreuses politiques novatrices adoptées par des pays représentant toutes les régions du monde, ce rapport propose une définition de la « transformation » qui peut servir de référence pour l'élaboration de politiques et la mise en œuvre du Programme 2030. Il offre une synthèse de cinq années de recherches de l'Institut dans six domaines – politique sociale, soins à la personne, économie sociale et solidaire, politiques écosociales, mobilisation des ressources nationales, et politique et gouvernance – et s'interroge sur ce que signifie réellement un changement en profondeur dans le cas des sociétés et des individus. Il présente des solutions à l'efficacité confirmée ainsi que les facteurs qui expliquent cette efficacité, examine les défis et les moyens de les relever, et identifie des espaces de synergie et de convergence entre politiques qui peuvent faciliter la réalisation de multiples objectifs de développement durable.

18. Organe de recherche soucieux de cultiver la diversité des points de vue et de répondre aux besoins de ses commettants, l'Institut a organisé une consultation mondiale en ligne sans précédent avant de publier ce rapport. Des organismes de la société civile, des universités, des gouvernements nationaux, des organismes des Nations Unies et des organisations internationales basés dans 28 pays ont participé à cette consultation.

19. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable a procédé dès juillet 2016 à un examen préliminaire du rapport, qui a été lancé officiellement le 17 octobre 2016 dans le cadre d'une manifestation publique et d'une réunion d'information tenue sous le haut patronage du directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. L'Institut accueille favorablement toutes les occasions de s'associer à des États Membres pour organiser des séances d'information dans le monde entier.

IV. Programme de recherche : transformations vers un développement équitable et durable

20. L'exercice biennal a vu une évolution majeure des principes du développement international lorsque le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a pris la succession des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les nouveaux engagements contractés au niveau mondial contiennent d'ambitieuses promesses de solidarité et de transformation qui conjuguent le maintien de la priorité accordée aux habitants les plus défavorisés des pays à faible niveau de revenus avec des objectifs universels de développement plus équitable et plus durable sur les plans social, écologique et économique.

21. Il s'agit là d'un contexte favorable à l'Institut, puisque désormais les acteurs du développement privilégient clairement les questions sociales, sont résolus à lutter contre les inégalités et sont prêts à adopter des stratégies plus équilibrées et plus intégrées face aux problèmes de développement. L'Institut a en effet pour mission de conduire des travaux de recherche et d'analyse des politiques qui permettront de placer l'équité sociale, l'inclusion et la justice au centre des théories, des politiques et des pratiques de développement.

22. Dans l'exécution de son programme de travail, l'Institut a approfondi sa collaboration avec les réseaux de recherche du Sud et entretenu avec ces chercheurs et leurs institutions des rapports qui ont contribué à renforcer leurs capacités en organisant des réseaux interdisciplinaires et en dialoguant avec ses partenaires pour concevoir, exécuter et mener à terme des projets de recherche selon des modalités garantissant une coproduction et un échange véritables de connaissances.

A. Politique sociale et développement

23. Le programme Politique sociale et développement comprend des projets éminemment pertinents dans le contexte actuel d'élaboration des politiques et qui portent sur les questions suivantes : l'universalisation de la sécurité sociale dans les économies émergentes; les innovations en matière de politique sociale dans les pays du Sud; les politiques et processus qui conditionnent la mobilisation des ressources nationales et la fiscalité au service du développement social; les liens entre la protection sociale et les droits humains; et la double difficulté de mettre fin à la précarité des migrants et d'ancrer la gouvernance des migrations dans une approche fondée sur les droits de l'homme.

24. Les recherches de l'Institut en politique sociale lui ont valu des contacts réguliers avec des décideurs et ont nourri ses activités de formation et de renforcement des capacités. En 2015 et 2016, l'Institut a contribué à un programme de formation sur les politiques sociales et la planification du développement organisé chaque année par un autre organisme des Nations Unies, l'Institut africain de développement économique et de planification, à l'intention de fonctionnaires de rang intermédiaire et supérieur venant de ministères de divers pays d'Afrique. Il a également organisé des séminaires à l'intention de militants et de syndicalistes d'Amérique latine travaillant à l'établissement d'un « socle de protection sociale » dans leurs pays respectifs.

1. Dimension politique de la mobilisation des ressources nationales pour le développement social

25. Pour développer (et préserver) des politiques sociales, il faut des ressources. En période de restrictions budgétaires, existe-t-il des moyens de garantir que des ressources pourront être mobilisées et affectées à des dépenses sociales? C'est là une question critique qui se pose dans le contexte des débats sur le financement du développement et du Programme 2030. Financé par la Suède depuis 2012, ce projet étudie : les facteurs politiques et institutionnels qui déterminent comment les ressources nationales peuvent être mobilisées dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure); les facteurs qui conditionnent l'affectation éventuelle de ces ressources à des activités qui favorisent le développement social; et les moyens de renforcer ces processus nationaux aux niveaux régional et mondial.

26. Des études de cas menées par des équipes en Bolivie, au Nicaragua, en Ouganda et au Zimbabwe explorent les rapports entre les politiques de mobilisation des ressources et la demande de prestations sociales. Ces études examinent les processus de négociation des relations entre les secteurs appelés à financer ces services et les populations qui en seront les bénéficiaires, ainsi que les réformes de gouvernance et institutionnelles propres à garantir la régularité des recettes fiscales et une amélioration des services sociaux. Ces quatre études de cas approfondies sont complétées par des études portant sur plusieurs pays et par des études régionales; d'autres travaux de recherche examinent différents moyens de financement et catégories de ressources telles que l'impôt, l'aide extérieure et la rente minière.

27. Ce projet vise à contribuer aux débats sur les moyens de combler les déficits de financement d'importants objectifs de développement et programmes sociaux à l'échelle mondiale; de renforcer l'adhésion des États et la formulation des politiques; et d'améliorer la façon dont les gouvernements rendent compte de leur action aux citoyens.

28. Les recherches entreprises ont mis en évidence un certain nombre de solutions qui permettraient de mieux financer le développement social tant en volume qu'en qualité, et identifié un certain nombre de problèmes importants à résoudre pour faciliter la réalisation du Programme 2030. Elles soulignent l'importance de procéder à des réformes inclusives et transparentes, de diversifier les financements en privilégiant des instruments qui favorisent le développement équitable et durable, et de réformer la gouvernance à tous les niveaux.

29. De nombreux documents tels que des études de cas portant sur des pays, des études thématiques, des vidéos et des notes d'information, ont été produits dans le cadre de ce projet pendant l'exercice biennal et peuvent être consultés sur le site Web de l'Institut.

30. Les travaux de l'Institut ont éclairé les débats mondiaux sur le financement du développement, et en particulier sur le financement des socles de protection sociale. Ils ont été utilisés par le Centre International de politiques pour une croissance inclusive du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par les délégations du Ministère du développement international du Royaume-Uni en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe.

31. L'exercice biennal a également vu l'achèvement des analyses menées dans le cadre d'un projet intitulé « Mobilisation des revenus tirés des industries extractives : défendre et promouvoir les droits et le bien-être des enfants dans les pays richement dotés en ressources naturelles », qui a été exécuté en Mongolie, aux Philippines et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en collaboration avec le Bureau régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ce projet a éclairé le travail programmatique et opérationnel de l'UNICEF, contribué aux réunions annuelles du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable et facilité la transversalisation et la planification par la Mongolie de ses objectifs de développement social.

2. Nouvelles orientations de politique sociale : solutions alternatives en provenance et à destination des pays du Sud

32. Ce projet lancé en 2014 avec des fonds fournis par la Suède examine l'émergence, la nature et l'efficacité de récentes innovations en matière de politique sociale dans les pays du Sud.

33. Les recherches effectuées portent sur les sujets suivants : comment mettre au point les dispositifs économiques, sociaux, politiques et institutionnels voulus pour obtenir de meilleurs résultats sur le plan social; comment opérationnaliser dans des politiques sociales nouvelles des valeurs et des normes comme les droits humains, le développement équitable et durable et la justice sociale; et comment des approches innovantes pourraient faire l'objet d'échanges d'expériences, de connaissances et d'enseignements entre pays du Sud. Les données et les analyses qui résulteront de ce projet aideront à mieux comprendre les politiques alternatives de développement social dans le contexte du Programme à l'horizon 2030 et au-delà.

34. Des études de pays menées avec des équipes de chercheurs locaux et internationaux sont en cours en Afrique du Sud, en Chine, en Fédération de Russie, en Inde et en Indonésie; les études portant sur l'Égypte, la Jordanie, le Maroc, Oman et la Tunisie ont été confiées à deux équipes; et des présentations générales portant sur le Brésil et le Rwanda sont en préparation. Des documents thématiques sur les questions institutionnelles, l'emploi informel et les approches transnationales et mondiales de la politique sociale complètent ces études.

35. Ce projet prolonge une étude sur l'aspiration à la sécurité sociale pour tous dans les économies émergentes menée de 2012 à 2015 à l'aide de fonds versés par le Brésil, qui a examiné des réformes récentes en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Équateur, en Fédération de Russie, en Inde, en Indonésie, dans la République bolivarienne du Venezuela et en Thaïlande. Le projet a exploré les différents moyens d'élargir les programmes de sécurité du revenu et de couverture sanitaire, afin de mieux comprendre les dispositifs politiques, sociaux, économiques et institutionnels susceptibles de les rendre plus ouverts, moins coûteux et plus accessibles. Il a été mené à terme pendant l'exercice biennal. L'ensemble des documents de travail correspondants peut être consulté à l'adresse www.unrisd.org, et le dernier volume paraîtra en janvier 2017.

36. Tous ces travaux ont éclairé les contributions de l'Institut à l'Atelier de haut niveau de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur l'évolution future des politiques de développement dans la région arabe; à la

XIII^e Réunion des Ministres du travail et des affaires sociales de la Communauté des États lusophones et du Ministère de la solidarité sociale (Timor Leste); et à plusieurs réunions de groupes d'experts du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Ils ont également été présentés aux experts et dirigeants de la société civile des pays d'Afrique du Nord réunis pour le Forum social mondial (Tunisie).

3. Lier la protection sociale aux droits de l'homme

37. Cette activité, inaugurée par l'Institut en 2013 en collaboration avec la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme de l'époque et financée par la Finlande en 2015 et 2016, vise à mieux faire connaître l'approche de la protection sociale fondée sur les droits humains et à offrir des ressources susceptibles de faciliter la mise en place de systèmes de protection sociale fondés sur ces droits. Il s'agit d'une plateforme en ligne (socialprotection-humanrights.org) qui met à la disposition des responsables des politiques et des praticiens un ensemble de ressources en pleine expansion : recueil de principes fondamentaux et d'instruments pertinents, échantillons de jurisprudence, et un espace d'échanges sur les enseignements tirés de l'expérience, les bonnes pratiques et les solutions innovantes.

38. Pendant l'exercice biennal, huit nouveaux partenaires ont rejoint l'Institut, le Département de la protection sociale de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans cette activité. Ce sont la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'UNICEF.

39. L'Institut a organisé huit manifestations à Genève et participé à de nombreuses activités organisées par d'autres institutions pour mieux faire connaître l'approche fondée sur les droits de l'homme et promouvoir sa plateforme en ligne. Il a également organisé des manifestations en marge de six sessions du Conseil des droits de l'homme et des séances d'information à l'intention de praticiens de la protection sociale venus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

4. Passer de la « gestion des migrations » à une approche fondée sur les droits de l'homme

40. En tant que « partenaire non universitaire » d'un projet du Worldwide Universities Network (Réseau mondial d'universités) sur la précarité des migrants, l'Institut a pu s'appuyer sur des recherches précédentes qui avaient pour sujets « Politique sociale et migrations dans les pays en développement » et « Gouvernance régionale des migrations ».

41. Ce projet portait sur les liens entre migrations et protection sociale du point de vue des droits de l'homme dans le contexte des migrations intrarégionales en Europe, dans les Amériques et en Asie pour trois importantes catégories de migrants (enfants non accompagnés, réfugiés et travailleurs migrants). Il visait à identifier quels types de politiques et d'institutions inclusives pourraient réduire la précarité

et renforcer les droits de l'homme des migrants tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination.

42. Les capacités de recherche, de mobilisation et de communication de l'Institut ont fait de lui un partenaire particulièrement utile de ce projet. L'Institut a accueilli le dernier atelier organisé dans le cadre du projet pour examiner avec des représentants d'organisations internationales, du monde associatif et du monde universitaire les résultats des recherches entreprises; il a également produit une vidéo, une note d'orientation et trois documents de travail pour présenter ces résultats.

5. Orientations futures

43. Guidé par la Stratégie 2016-2020 de l'Institut et par le Programme pour un développement durable à l'horizon 2030, le programme Politique sociale et développement de l'Institut poursuivra ses recherches sur les modes progressistes et durables de financement du développement et sur les politiques sociales innovantes des pays du Sud. Il accordera une attention particulière à la dimension politique du changement dans le domaine des politiques sociales. Il s'interrogera sur la façon dont les politiques sociales sont – ou pourraient être – mobilisées aux niveaux régional et mondial pour résoudre des problèmes qui ignorent les frontières, tels que les migrations et les déplacements de population provoqués par la dégradation de l'environnement ou par un conflit; et sur la façon dont les politiques sociales peuvent s'articuler sur les politiques environnementales et économiques pour résoudre des problèmes complexes relevant de plusieurs types de politique.

44. En octobre 2016, le Centre national d'études sociales d'Arabie saoudite a commandé à l'Institut une étude ayant pour sujet les enseignements tirés d'expériences réussies de protection sociale, de réinsertion et de réintégration de prisonniers. Le Réseau suisse pour les études internationales a accordé un financement à un nouveau projet d'étude des effets de la financiarisation sur la chaîne de valeur du cuivre intitulé « Valueworks : effects of financialization along the copper value chain ». Cette étude, qui portera sur la Chine, la Suisse et la Zambie, entraînera des effets directs en facilitant l'adoption de politiques concernant la transparence du secteur des matières premières, l'harmonisation des politiques transnationales et le développement durable.

45. À la fin de l'exercice biennal, trois projets étaient en cours d'examen par les donateurs : « La politique sociale au service de l'intégration des personnes déplacées en Afrique de l'Est »; « Promouvoir l'approche fondée sur la sécurité humaine dans les projets de développement de moyens de subsistance pour l'intégration des réfugiés »; et « Gouvernance sociale mondiale et précarité des migrants : le droit à un travail décent ». D'autres idées de projet en étaient au stade des consultations avec les partenaires.

B. Genre et développement

46. L'inégalité des sexes, la discrimination et la violence à l'égard des femmes sévissent dans tous les pays du monde et sont des obstacles considérables à la réalisation d'un développement équitable, inclusif et durable. Malgré les progrès accomplis, ces problèmes restent généralisés, et dans de nombreux contextes on constate même un recul sur certains acquis. C'est pour ces raisons que le

programme Genre et développement se concentre sur les structures et les relations qui sous-tendent des résultats différenciés selon le sexe, et notamment les liens entre production et reproduction sociale, entre politiques économiques et politiques sociales, et entre mouvements de femmes et pouvoirs publics.

47. Ses travaux ont fait de l'Institut un porte-parole énergique, original et reconnu sur les questions de genre et de développement social tant au sein du système des Nations Unies qu'au-delà. La pertinence des recherches d'avant-garde qu'il a menées sur l'économie des soins à la personne, par exemple, ressort à l'évidence du fait que les soins domestiques non rémunérés ont été inclus dans les objectifs de développement durable.

48. Parmi les faits saillants de l'exercice biennal, il convient de signaler la collaboration de l'Institut avec l'organisation non gouvernementale Oxfam en vue de produire un numéro spécial de la revue *Gender & Development* consacré aux objectifs de développement durable. Par ailleurs, l'Institut a publié en ligne, sous le titre général de « Let's talk about women's rights: 20 years after the Beijing Platform for Action », une série de notes de réflexion dites « Think Pieces » rédigées par des théoriciennes féministes du monde entier qui passent en revue les succès, les obstacles et les voies d'avenir du combat pour les droits des femmes et l'égalité des sexes. Un atelier organisé avec ONU-Femmes et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sous le titre « Substantive equality for women » a visé à renforcer les liens entre droits humains et politiques publiques en vue de réaliser pleinement les droits humains des femmes et une égalité réelle des sexes. Les travaux de l'Institut sur les soins domestiques non rémunérés lui ont permis d'organiser des réunions d'information sur les politiques en la matière à la Commission du statut de la femme, au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à la Banque interaméricaine de développement, ainsi que pour des ministres venus de l'Uruguay et du Costa Rica.

1. Comprendre l'évolution des politiques vers l'égalité des sexes

49. Exécuté de 2013 à 2016 avec le soutien de la Fondation Ford, ce projet a réuni des chercheurs nationaux et internationaux soucieux de mieux comprendre les conditions de production des changements de politique qui renforcent les droits des femmes, et d'identifier les facteurs et les conditions susceptibles d'aider les acteurs non étatiques, et en particulier les militants de l'égalité des sexes, à déclencher et influencer des changements de politique et leur mise en œuvre effective.

50. Ce projet portait principalement sur la violence à l'égard des femmes et sur les droits des travailleuses domestiques en Chine, en Inde et en Indonésie. Il a également permis d'étudier les droits des femmes à la propriété foncière et à l'héritage, ainsi que la question des soins non rémunérés à la personne.

51. En adoptant les objectifs de développement durable, les États Membres se sont engagés à éliminer la violence à l'égard des femmes et cherchent désormais les moyens d'y parvenir. Les droits des travailleuses domestiques, par contre, restent encore une question relativement négligée et ne dépassant guère le plan national. Les travaux de l'Institut ont permis d'identifier quelques-uns des facteurs qui déterminent le succès éventuel des activités de plaidoyer et de mobilisation menées sur ces deux questions dans les pays concernés par le projet, ainsi que certains facteurs y faisant obstacle. Les conclusions de ce projet devraient aider les décideurs, les militantes des droits des femmes et les bailleurs de fonds à élaborer

des stratégies efficaces, à mobiliser des appuis et à soutenir des changements progressifs.

52. Il ressort des études effectuées que la mobilisation des femmes est un moteur essentiel des changements de politique entraînant une plus grande égalité des sexes, mais ces changements sont souvent lents et progressifs. Le succès éventuel d'une telle mobilisation dépend de plusieurs facteurs, tels que l'existence d'un espace démocratique national, l'action menée par des alliés des femmes en soutien à l'action des organisations féminines et l'existence de mécanismes de promotion des droits des femmes agissant comme des intermédiaires entre les organisations féminines et l'État. Les acteurs transnationaux et les cadres normatifs internationaux peuvent eux aussi faciliter au niveau national une mobilisation en faveur du changement.

53. Les conclusions de ces études ont alimenté la contribution de l'Institut aux travaux de la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et de la IV^e Conférence de l'OIT sur la réglementation du travail décent. Au niveau des pays, les équipes de recherche ont dialogué avec des militantes des droits des femmes, premières bénéficiaires des conclusions de leurs études. Une large gamme de produits ont été générés par les projets de l'Institut au cours de l'exercice biennal et peuvent être consultés sur le site Web de l'Institut, parmi lesquels des études de cas par pays, des documents thématiques, des vidéos et des notes d'orientation. Un document de synthèse a été publié en 2016 dans la revue *Gender & Development*, et un cahier spécial de la revue *Development and Change* est en préparation.

2. Féminisation, transition agricole et emploi rural

54. L'emploi reste la voie royale de l'émancipation économique, mais les femmes demeurent désavantagées dans ce domaine, du point de vue tant de l'accès à l'emploi que des conditions d'emploi. De nombreux pays en développement ont élargi leurs exportations de produits agricoles à d'autres produits que ceux de leurs cultures traditionnelles, ce qui ouvre souvent aux femmes de nouvelles possibilités d'emploi. On ne sait pas très bien, cependant, comment les femmes sont intégrées dans les nouvelles filières agricoles, et quels sont les effets de cette intégration sur le bien-être des intéressées et de leur famille.

55. Pendant l'exercice biennal, l'Institut a entrepris, en collaboration avec l'Université de Berne et des partenaires en Bolivie, en République démocratique populaire lao, au Népal et au Rwanda, des recherches sur la féminisation de l'agriculture non traditionnelle et sur les conséquences que les cultures d'exportation ont pour les femmes. Financé par le Swiss Programme for Research on Global Issues for Development, ce projet d'une durée de six ans a commencé en 2014.

56. L'Institut a contribué à une large gamme d'activités, y compris en effectuant des analyses comparées entre pays et en fournissant un appui aux équipes de recherche dans les pays concernés pour leur donner les moyens d'inscrire leurs analyses dans une perspective de genre. Des sessions de formation ont été organisées dans le cadre d'ateliers de projet au Rwanda en 2015 et en République démocratique populaire lao en 2016 pour concevoir en commun des méthodes quantitatives et qualitatives appropriées aux recherches comparées entre pays.

3. Analyse féministe des pratiques de l'économie sociale et solidaire : points de vue émanant de l'Amérique latine et de l'Inde

57. L'Institut est associé en qualité de partenaire à ce projet qui a été lancé en décembre 2015 grâce à un financement du Réseau suisse pour les études internationales et qui est animé par l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève.

58. Les activités économiques sociales et solidaires se retrouvent dans presque tous les secteurs de l'économie et suscitent désormais un intérêt croissant chez les chercheurs et dans les administrations. Or cet intérêt est la plupart du temps aveugle au genre, alors même que les femmes jouent un rôle majeur dans les activités économiques sociales et solidaires.

59. Sans doute l'économie sociale et solidaire peut-elle contribuer au développement durable en offrant des formes innovantes de production, de consommation, d'échange et de financement, mais elle ne peut être véritablement porteuse de transformation qu'à condition d'entreprendre aussi de réorganiser la reproduction sociale et d'intégrer les objectifs politiques d'égalité des sexes et de rééquilibrage des rapports de pouvoir. Ce projet de recherche vise donc à combler, dans une perspective féministe, certains déficits présents dans l'analyse de l'économie sociale et solidaire et dans les politiques en la matière.

60. Dans ce projet collaboratif, l'Institut a pour mission de procéder à une analyse comparée des données produites par les équipes de recherche en Argentine, en Bolivie, au Brésil et en Inde, et de produire et diffuser des documents axés sur les politiques, tels que des notes ou documents de synthèse, qui permettent de communiquer les résultats de ces recherches à un public interdisciplinaire.

4. Orientations futures

61. Conformément à la Stratégie 2016-2020, les travaux de l'Institut sur la question du genre et du développement continueront d'explorer les structures et les relations qui sous-tendent des résultats différenciés selon le sexe, en étudiant les causes profondes de la discrimination sexuelle et des inégalités entre les sexes plutôt que leurs seuls symptômes. L'accent continuera d'être mis sur l'intersectionnalité entre le genre et d'autres facteurs tels que l'âge, la classe et l'ethnie. En consultation avec les partenaires de l'Institut et en fonction des effectifs affectés à ce programme, de nouveaux travaux de recherche seront mis au point dans les domaines stratégiques que sont les inégalités, les conflits et les pratiques non durables, en établissant des liens clairs avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

C. Dimensions sociales du développement durable

62. L'année 2015 a fait date dans l'histoire du développement durable. L'adoption du Programme 2030 a en effet marqué un nouveau début en termes tant de processus que de résultats potentiels.

63. Pendant l'exercice biennal, l'Institut a resserré son programme Dimensions sociales du développement durable afin de se positionner dans le système des Nations Unies et au-delà comme un acteur crédible et innovant sur ces questions. Il l'a fait en s'appuyant sur ses travaux passés sur le développement intégré et durable

– dont une sélection a été réunie et publiée en 2015 sous le titre de *Revisiting Sustainable Development* (volume III de la collection UNRISD Classics) – ainsi que sur des travaux récents ou nouveaux sur les liens entre politiques sociales et politiques de l’environnement et sur l’intégration et l’harmonisation des politiques. L’Institut s’est assuré que ses recherches éclaireraient les processus et les personnes chargées d’élaborer le Programme 2030, ainsi que la première année de sa mise en œuvre, y compris en contribuant à d’importants documents et en participant à des groupes et à des réunions d’experts tout au long de l’exercice biennal.

1. Programme de développement durable à l’horizon 2030

64. Le Programme de développement durable à l’horizon 2030 est en plein accord tant avec la matière qu’avec l’éthique des travaux de recherche de l’Institut. Le rapport phare de 2016 de l’Institut en donne une excellente démonstration (voir le paragraphe 15 ci-dessus). L’Institut a publié une note d’information intitulée *The Sustainable Development Agenda: From Inspiration to Action* pour le Sommet des Nations Unies sur le développement durable de 2015.

65. En de nombreuses occasions pendant l’exercice biennal, l’Institut a offert ses services d’experts, ses analyses et ses données aux processus nationaux et onusiens chargés de préparer le nouveau cadre mondial en la matière. Parmi ces activités, on mentionnera :

a) La fourniture d’une assistance technique à la République de Corée pour la préparation de l’examen national volontaire qu’elle a présenté au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2016;

b) La fourniture de services d’experts à un certain nombre de projets du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, parmi lesquels les réunions de groupes d’experts intitulées « Le développement social et le Programme 2030 » et « Renforcer le développement social dans le monde contemporain », qui ont apporté des contributions au rapport du Secrétaire général sur le thème prioritaire de la Commission pour 2015-2016 et à l’édition de 2015 du *Rapport mondial sur le développement durable*;

c) La formulation de recommandations sur les politiques pour le débat du Conseil économique et social consacré à l’intégration sur le thème : « Parvenir au développement durable par l’emploi et un travail décent pour tous »; et pour le rapport du Secrétaire général intitulé « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable ». La contribution de l’Institut soulignait que la réduction des inégalités devrait être reconnue comme un principe directeur du programme pour l’après-2015;

d) La série de blogs et de notes de réflexion (« Think Pieces ») intitulée « Road to Addis and Beyond » qui examinaient les perspectives et les possibilités de financement du développement durable et ont servi de contribution à la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

2. Économie sociale et solidaire

66. Pour parvenir à un développement socialement durable, il faudra repenser les rapports entre l’organisation de l’économie et ses impacts sociaux et environnementaux. Des crises mondiales multiples et l’élan imprimé par le

Programme 2030 ont relancé la recherche de nouveaux modes d'organisation de la consommation, de la production et de la distribution.

67. L'économie sociale et solidaire est un modèle de production et d'échanges visant à satisfaire les besoins de l'être humain et à améliorer ses conditions de vie, à renforcer sa résilience et à protéger l'environnement, grâce à des organisations et à un mode de relations reposant sur la coopération, l'association et la solidarité.

68. Pendant l'exercice 2015-2016, l'Institut a poursuivi les travaux qu'il avait commencés en 2013 pour déterminer la contribution potentielle de l'économie sociale et solidaire aux objectifs de développement durable et en cerner les limites. Il a mis au point une nouvelle phase de cette recherche, en l'axant sur l'économie sociale et solidaire en tant que moyen de réalisation des objectifs de développement durable; sur la mesure des impacts sociaux et économiques de l'économie sociale et solidaire; et sur le développement de l'économie sociale et solidaire par la création de conditions favorables. Outre ce travail de mise au point du projet, l'Institut a publié un ouvrage intitulé *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*; organisé un atelier de recherche sur le financement de l'économie sociale et solidaire; et participé activement aux efforts déployés par le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire et d'autres acteurs pour mieux faire connaître ce type d'économie.

69. En marge du Sommet sur le développement durable de 2015, l'Institut a représenté le Groupe de travail inter-institutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire à une réunion de haut niveau du Groupe pilote sur l'économie sociale et solidaire, ce qui a constitué un événement majeur en termes de mobilisation politique et d'impact. À cette réunion, qui avait été organisée par la France, les membres du Groupe pilote ont approuvé un projet de déclaration par lequel ils demandaient que l'économie sociale et solidaire soit considérée comme une partie intégrante de la réalisation des objectifs de développement durable.

70. En décembre 2015, la FAO a demandé à l'Institut de contribuer à la réalisation de son objectif stratégique de réduction de la pauvreté en milieu rural en préparant une note de synthèse sur les politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire comme moyen de réalisation des objectifs de développement durable, et une note d'information sur les méthodes d'évaluation, d'analyse et de mesure de l'économie sociale et solidaire. Ces travaux contribuent également à déterminer l'orientation stratégique du Groupe de travail inter-institutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire.

3. Liens entre politiques sociales et politiques de l'environnement

71. Le développement durable inscrit la prospérité et le bien-être de l'humanité dans les limites écologiques de la planète. Cela suppose de faire coexister des objectifs de développement social, de protection de l'environnement et de développement économique, et par conséquent de négocier des arbitrages entre eux. Dans la pratique actuelle, les intérêts économiques dominent souvent, au détriment de l'environnement et du développement social.

72. Il existe un corpus de plus en plus important d'études et de politiques concernant la dimension sociale des impacts sur l'environnement et des changements climatiques. Par contre, les politiques visant à faciliter la conversion

au développement durable en plaçant les priorités sociales et écologiques au-dessus des priorités économiques sont loin de bénéficier de la même attention.

73. En 2015 et 2016, l'Institut a lancé une recherche en interne qui s'appuyait sur des travaux antérieurs portant sur les dimensions sociales de l'économie verte et qui visait à explorer les liens entre politiques écologiques et politiques sociales – les politiques « écosociales » – et à identifier des politiques innovantes capables de créer des synergies et favorisant des approches plus inclusives et équilibrées du développement durable. Cette recherche interne a alimenté le rapport phare de 2016 de l'Institut (voir le paragraphe 15) et permis de mettre au point un portefeuille de projets de recherche sur les implications sociales des changements climatiques et du développement durable dans deux domaines essentiels : la transition vers les énergies renouvelables et l'adaptation aux changements climatiques. Plusieurs propositions de projet ont été mises au point pendant l'exercice biennal et présentées à des bailleurs de fonds, parmi lesquelles les propositions suivantes : « Renforcer les connaissances et les capacités au service de transitions inclusives vers des réseaux d'énergie renouvelable en Asie »; et « Promouvoir l'approche fondée sur la sécurité humaine pour une adaptation inclusive aux changements climatiques dans les villes côtières ».

4. Orientations futures

74. Guidé par la Stratégie 2016-2020 de l'Institut et par le Programme pour un développement durable à l'horizon 2030, le programme Dimensions sociales du développement durable de l'Institut restera axé sur l'intersectionnalité des questions et politiques sociales et environnementales aux niveaux mondial, national et local. Ce programme étudiera la façon dont certains pays mettent en place des politiques écologiques et sociales innovantes qui conjuguent objectifs environnementaux et objectifs sociaux. Il étudiera le potentiel d'action transformatrice de diverses pratiques locales, notamment l'économie sociale et solidaire et d'autres approches innovantes en milieu urbain, le rôle qu'elles peuvent jouer en appui à un système économique socialement inclusif et écologiquement sain, et les possibilités d'en diffuser les enseignements et de passer à une plus grande échelle. Des consultations et des campagnes de mobilisation de fonds sont en cours pour lancer de nouveaux projets intitulés « Comprendre l'expansion des énergies renouvelables en Asie centrale »; « Adaptation aux changements climatiques : le processus décisionnel dans les villes côtières »; « Institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire : perspectives internationales comparées »; « Économie sociale et solidaire, communautés urbaines et protection des groupes vulnérables en période de crise »; et « Mettre en œuvre le développement durable par l'économie sociale : le cas de Séoul ».

V. Communication et diffusion

75. Le mandat de l'Institut veut que ses travaux de recherche aient une portée pratique et portent sur des problèmes pressants qui préoccupent les organismes des Nations Unies et les États Membres. L'Institut fait en sorte que ses travaux soient diffusés auprès d'un large éventail d'acteurs s'occupant de différents volets du développement social et que leurs résultats contribuent aux processus nationaux et intergouvernementaux d'élaboration des politiques, aux activités de sensibilisation de la société civile et aux débats d'experts. Pendant l'exercice biennal, l'Institut a

mené des activités de communication et de diffusion novatrices aussi bien que traditionnelles visant à renforcer la disponibilité, l'accessibilité et la pertinence de ses travaux pour les principales parties prenantes, à accroître leur diffusion et leur notoriété dans la communauté internationale et à stimuler la participation et les échanges avec le public. Ces activités sont décrites dans les sections II, III et IV du présent rapport.

76. Pendant la période à l'examen, l'Institut a également :

a) Produit un nombre élevé de documents, à savoir 38 articles de recherche; 15 notes d'orientation et d'autres notes; 7 rapports ou livres; et 69 articles de blog et notes de réflexion dites « Think Pieces »³;

b) Utilisé des outils de communication numérique pour atteindre un large public – le nombre de ses suiveurs sur les réseaux sociaux a augmenté pour s'établir à près de 40 000 – et produit 53 vidéos et 28 podcasts;

c) Facilité les échanges et conversations directes entre parties prenantes en organisant 36 événements, seul ou en collaboration avec des organismes des Nations Unies, des États Membres ou des partenaires des milieux universitaires et de la société civile;

d) Produit 10 numéros d'un bulletin électronique (« e-bulletin ») qui lui permet de partager des résultats de recherche et d'autres informations avec un large public (n^{os} 22 à 31, consultables sur le site www.unrisd.org).

77. Les chercheurs de l'Institut étendent l'influence de leurs travaux de recherche en offrant des conseils et des consultations à des gouvernements et à des fonctionnaires des Nations Unies, en participant à des réunions de groupes d'experts et autres spécialistes et en présentant diverses contributions orales ou écrites selon le cas. Le personnel de l'Institut a effectué plus de 150 interventions de conseil et consultation en 2015 et 2016.

VI. Questions institutionnelles

78. L'Institut n'est pas financé par le budget de l'ONU et est donc entièrement tributaire des ressources que lui accordent principalement des gouvernements et des fondations. Ses conditions de financement se sont profondément dégradées au cours des 10 dernières années, à mesure que les donateurs remplaçaient le financement institutionnel par le financement de projets dans un cadre concurrentiel.

79. Cette évolution a encouragé les établissements de recherche à aligner leur offre sur les demandes des donateurs, et l'Institut a accueilli favorablement les incitations que cette nouvelle situation a créées. Cependant, à cause de ses caractéristiques très particulières, l'Institut a eu du mal à compenser la diminution de ses ressources de base par des ressources affectées exclusivement à des projets. Ces caractéristiques sont notamment le fait que l'Institut travaille sur le long terme, sa ferme volonté de travailler avec des chercheurs du Sud et de renforcer leurs capacités, son approche critique et sa place dans le système des Nations Unies.

³ Une liste partielle de publications produites en anglais par l'Institut pendant l'exercice 2015-2016 peut être consultée à l'adresse <http://www.unrisd.org/csocd-publications-2015-2016>.

80. Au début de 2016, la situation financière de l'Institut a atteint un niveau critique lorsque l'épuisement de ses réserves financières a compromis la poursuite de ses activités. En février 2016, son directeur a écrit aux principales parties prenantes pour les informer que l'Institut serait obligé de mettre fin à ses activités à la fin de mai 2016 s'il n'y avait pas de changement dans le volume et le type de soutien qu'il recevait.

81. Sept mois de dialogue avec les parties prenantes ont permis de les sensibiliser à la situation de l'Institut et d'obtenir l'appui moral, politique et financier nécessaire pour que celui-ci puisse poursuivre ses travaux et tenter de repartir sur des bases plus solides.

82. L'Institut a bénéficié d'un ferme soutien de la part d'États Membres cruciaux – la Suède, la Suisse et la Finlande – ainsi que de plusieurs départements du Secrétariat de l'ONU, d'institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, et du Cabinet du Secrétaire général. À l'issue de discussions et de négociations avec les principaux gouvernements et organismes des Nations Unies partenaires de l'Institut, des fonds d'urgence ont pu être mobilisés pour stabiliser celui-ci. Des efforts considérables devront cependant être déployés à brève échéance pour diversifier les ressources de base de l'Institut et augmenter la part qui lui revient des fonds alloués aux projets.

83. L'Institut a convoqué pour le 7 novembre 2016 une réunion des parties prenantes à laquelle ont été invités les représentants de ses principaux partenaires et donateurs bilatéraux, des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies et des départements concernés du Secrétariat pour débattre de sa stratégie institutionnelle, de son financement et de sa gouvernance.

A. Gestion et effectifs

84. Le 1^{er} juin 2015, la directrice de l'Institut, M^{me} Sarah Cook, a quitté ses fonctions après avoir l'avoir dirigé pendant cinq ans et demi. Le 23 juillet 2015, le Secrétaire général a annoncé la nomination à ce poste de M. Paul Ladd, du Royaume-Uni. M. Ladd a pris ses fonctions le 11 octobre 2015. Ce poste avait été affiché sur la plateforme de recrutement de l'ONU, Inspira, et le processus de recrutement a été administré par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat sous la direction du Cabinet du Secrétaire général (hauts fonctionnaires).

85. Au 30 novembre 2016, l'Institut comptait au total six membres du personnel sous contrat à Genève : le directeur, deux coordonnateurs de la recherche hors classe, un spécialiste de la communication et de la diffusion et deux agents administratifs et d'appui. Il a reçu le soutien de la Suisse pour un poste de spécialiste du genre jusqu'en juillet 2016 et le soutien de l'Allemagne pour un poste d'administrateur auxiliaire affecté aux dimensions sociales des changements climatiques au cours de la période 2014-2017.

86. Les projets de l'Institut bénéficient de l'appui de chercheurs auxiliaires employés comme consultants; au cours de la période 2015-2016 huit analystes de recherche ont été ainsi employés. En outre, quatre consultants ont appuyé les activités de communication. L'Institut a de plus bénéficié de l'appui de 18 stagiaires au cours de cette même période et accueilli neuf chercheurs invités.

87. Dans le courant de 2016, l'Institut a dû prendre des mesures d'urgence pour réduire ses dépenses faute de fonds. Les cessations de service de membres du personnel ont été réparties entre les différentes fonctions (administration, communication et recherche) de manière à conserver une capacité minimum dans chacune d'elles. Pour cela, les contrats de deux coordinateurs de recherche, du rédacteur associé et de l'assistante personnelle du directeur n'ont pas été renouvelés.

B. Gouvernance et Conseil d'administration

88. Le Conseil d'administration de l'Institut s'est réuni à Genève les 16 et 17 avril 2015. Il ne s'est pas réuni en 2016 faute de crédits suffisants; cependant, agissant conformément à ses responsabilités, il a approuvé les documents nécessaires selon la procédure d'approbation tacite.

89. La composition du Conseil a changé au cours de la période considérée. Les mandats de M^{mcs} Bina Agarwal, Evelina Dagnino et Julia Szalai sont arrivés à expiration le 30 juin 2015 après six ans d'exercice.

90. Les mandats initiaux de M^{me} Maureen O'Neil (présidente), M. Huang Ping et M^{me} Patricia Schulz sont venus à expiration le 30 juin 2015; le mandat de M^{me} O'Neil a été prorogé de deux ans par le Secrétaire général. Le Conseil économique et social a confirmé la prorogation pour deux ans, jusqu'au 30 juin 2017, des mandats de M. Ping et de M^{me} Schulz.

91. Compte tenu de la situation financière de l'Institut et de la réduction de ses effectifs, la Commission a été priée de nommer un nouveau membre du Conseil d'administration à sa cinquante-troisième session. À sa trente-deuxième réunion plénière, le Conseil économique et social a confirmé la nomination de M^{me} Saraswathi Menon (Inde) pour un mandat courant de 2015 à 2019. En juillet 2015, le Conseil d'administration comptait donc huit membres en exercice et deux de ses sièges étaient vacants.

C. Rapport financier

92. L'Institut n'est pas financé par le budget de l'ONU et est entièrement tributaire des contributions volontaires versées par des États Membres, des fondations pour la recherche, des organismes des Nations Unies et d'autres institutions.

93. Au 30 novembre 2016, alors que les comptes de 2016 n'étaient pas encore arrêtés, le montant total des recettes de l'Institut (à l'exclusion des recettes diverses) pour l'exercice 2015-2016 était estimé à 5 068 000 dollars (voir le tableau). Le total de ses dépenses était estimé à 5 620 000 dollars.

94. Son financement institutionnel (ressources non affectées à des fins particulières) était estimé à 4 391 000 dollars, dont 400 000 dollars fournis par la Finlande, 2 720 000 dollars fournis par la Suède et 1 261 000 dollars fournis par la Suisse (voir le tableau).

95. Pour financer ses coûts institutionnels et ses principales activités de recherche, de communication et d'impact, l'Institut est actuellement tributaire de deux grands bailleurs de fonds, la Suède par le biais de l'Agence suédoise de coopération

internationale au développement et la Suisse par le biais de la Direction du développement et de la coopération et du Ministère des affaires étrangères.

96. La prorogation de deux ans (2015-2016) de l'accord de financement pluriannuel avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement expire à la fin de 2016. L'accord triennal signé avec la Direction suisse du développement et de la coopération expire lui aussi à la fin de 2016.

97. À la date de la rédaction du présent rapport, la reconduction de ces accords et la signature d'accords pluriannuels avec la Finlande (Ministère finlandais des affaires sociales et de la santé) et la Suisse (Ministère des affaires étrangères) étaient en cours d'examen. De tels accords pluriannuels ont l'avantage de garantir des revenus réguliers et de préserver la stabilité future de l'Institut.

98. Le total des fonds reçus pour affectation à des projets particuliers s'est élevé à 676 703 dollars. La Finlande (Ministère des affaires étrangères) a apporté un soutien aux travaux de l'Institut sur la question des liens entre protection sociale et droits de l'homme. D'autres fonds ont été fournis par le PNUD, le Ministère de la santé du Brésil, plusieurs organismes des Nations Unies, des fondations et des organisations non gouvernementales (voir le tableau).

99. D'importantes contributions qui ne figurent pas dans le tableau ci-après ont été fournies à l'Institut par le Gouvernement allemand, qui a mis à sa disposition un administrateur auxiliaire de 2014 à 2017, par le Gouvernement suisse, qui a détaché auprès de lui une spécialiste du genre jusqu'en juillet 2016, et par l'Office des Nations Unies à Genève, sous forme de bureaux et d'appui aux programmes.

Sources de financement (2015-2016)

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Pays	
Bésil (Ministère de la santé/Hospital do Coração)	65 000
Finlande (Ministère des affaires étrangères)	109 623
Finlande (Ministère des affaires sociales et de la santé)	400 000
Suède (Agence suédoise de coopération internationale au développement)	2 720 277
Suisse (Ministère des affaires étrangères)	396 292
Suisse (Direction de la coopération et du développement)	864 882
Royaume-Uni (Ministère du développement international)	21 148
Organismes des Nations Unies	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	75 000
Organisation internationale du Travail	12 312
Programme des Nations Unies pour le développement	170 000
Programme des Nations Unies pour l'environnement	10 000
Fondations pour la recherche et autres bailleurs de fonds	
Friedrich-Ebert-Stiftung	20 033
Fondation Ford	71 290

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
The Graduate Institute	20 774
National Center for Social Studies	15 000
Université de Berne	75 523
Hankuk University of Foreign Studies	24 000
Total	5 068 154

*Estimations au 30 novembre 2016, hors recettes diverses et contributions en nature.
